

Chilleurs info

Bulletin municipal Novembre 2022 - n° 82



Sommaire

Portrait	2
Informations générales	3
Travaux	6
Manifestations	7
Extraits de conseil	13
Associations	14
Un peu d'Histoire	19

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

En ces derniers jours de 2022, notre Commune est, comme toutes celles de France et nous tous, confrontée aux hausses du coût de l'énergie : gaz, électricité, combustibles. Afin de limiter au mieux toutes ces augmentations, nous avons décidé, dès à présent, de prendre un certain nombre de mesures d'économie. Ainsi, sur le Budget 2023, nous avons prévu de passer en ampoules LED, la totalité de notre réseau d'éclairage public et de nos bâtiments communaux ainsi que les projecteurs du terrain de football. Ces actions nous permettront ainsi de réduire de manière conséquente ce poste budgétaire. Dans un premier temps, les horaires de fonctionnement de l'éclairage public vont être réduits avec pour la quasi-totalité du territoire communal un arrêt à 22 heures et une remise en service à 6 heures.

Vous avez certainement remarqué ces derniers jours que nos caméras de vidéo-protection avaient été installées sur l'ensemble du bourg ainsi qu'à Gallerand et Ronville. Cet équipement va permettre de sécuriser notre village et d'éviter un certain nombre de cambriolages, de dégradations ou de comportements délictueux.

La fibre est maintenant installée, excepté quelques habitations isolées qui le seront en 2023. Nos communications vont ainsi être nettement améliorées, ce qui permettra en particulier aux professionnels de gagner en qualité de travail.

Des premières esquisses d'aménagement de la Place de Romand et des rues des Granges et du Vivier nous ont été proposées. Un gros travail de conception a déjà été réalisé mais les problèmes de circulation ne pourront se régler qu'avec la mise en place d'une déviation des Poids Lourds en dehors de notre centre ancien inadapté à un tel trafic.

Quelques mots pour souligner le travail remarquable de notre Conseil Municipal des Jeunes qui, pour sa première initiative, a choisi d'organiser un ramassage des déchets au sein de notre bourg ainsi qu'à Gallerand. Ainsi, le 11 novembre après-midi, environ 75 personnes ont participé à cette action qui s'est soldée par la collecte de 8 gros sacs de déchets divers, dont bon nombre de mégots !!!

Enfin, n'oubliez pas, le samedi 10 décembre, de vous rendre au marché de Noël organisé dans la salle des sports Bernard THOMAS, où seront présents plus de 40 producteurs et artisans locaux, sans oublier pour les plus petits la présence du Père Noël !

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et par avance une excellente année 2023.

MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

Bureaux ouverts :

du lundi au vendredi
de 8 H 30 à 12 H

les mardis et vendredis
de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H

et le samedi de
9 H à 12 H

Tél : 02.38.39.87.06

Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr

Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr

Facebook :

Mairie de Chilleurs aux Bois Officiel



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Gérard LEGRAND



Une vie dédiée à ses patients

Le docteur Michel DUBURG soigne, avec passion et dévouement, les habitants de notre commune et de nombreux villages voisins depuis 54 ans. Rencontre avec un homme et un médecin hors du commun.

Né à PROVINS, en Seine-et-Marne, le docteur Michel DUBURG est arrivé à CHILLEURS-AUX-BOIS pour y ouvrir son cabinet médical en 1968 alors que notre commune était démunie de médecin depuis plusieurs années. Une simple annonce diffusée sur une revue médicale le convaincra de venir s'installer ici. Ayant effectué des stages au sein de différents services médicaux et assuré des remplacements, il sait qu'exercer à la campagne relève du sacerdoce mais cela ne fait pas peur à ce grand travailleur ne craignant pas de donner de son temps et de sa personne et appréciant tout particulièrement le contact des autres et leur amitié.

Le nouveau médecin n'a pas le temps de s'installer que ses journées sont bien remplies. De plus, 1968 est une année socialement difficile avec ses grèves et agitations. Ce qui ne facilite pas la tâche.

Très vite, la médecine prend beaucoup de place dans la vie du docteur DUBURG. Dans son emploi du temps, mais également dans sa vie au sens large. Le cabinet médical étant situé dans la maison d'habitation, la médecine n'est jamais bien loin et les sollicitations ne manquent pas. Un petit détail, qui n'en est pas un, en témoigne : Avant l'informatisation, les dossiers des patients prenaient beaucoup de place, allant jusqu'à investir les pièces de la maison.

Jusque dans les années 1980, il n'est pas rare pour le praticien d'être réveillé en pleine nuit pour aider une femme à accoucher au sein de la maternité de NEUVILLE-AUX-BOIS. De même, avant l'instauration des gardes de nuit, le docteur pouvait être appelé quotidiennement à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Après avoir travaillé jusqu'à tard le soir, il lui arrivait ainsi régulièrement d'être réveillé à deux heures du matin pour dispenser des soins puis de se lever au petit matin comme si de rien n'était. Pas le temps de se reposer, d'autant qu'aux consultations au cabinet, s'ajoutaient les formations et les visites à domicile. Ces dernières sont très importantes pour les patients isolés qui ne peuvent se déplacer et attendent cette visite comme en témoignent les cadeaux offerts en signe de reconnaissance et d'amitié. Le docteur DUBURG s'est ainsi vu offrir des légumes et autres produits du jardin, de l'eau de vie, des dessins d'enfants à leur médecin préféré... De nombreux Chilleurois ont ainsi une anecdote, une histoire particulière avec « leur médecin ».

Il est également arrivé que le docteur effectue des démarches pour ses patients ou leur apporte des médicaments car, pour lui, le rôle du médecin de campagne ne saurait se limiter à l'examen et à la

prescription médicale. Il est en effet important d'écouter le malade, d'échanger avec lui, de le rassurer, de prendre des nouvelles ... Le leitmotiv est ainsi d'être au plus proche du patient, de connaître et anticiper ses réactions afin de l'accompagner au mieux. Alors oui, cela demande du temps alors que les journées sont déjà bien remplies mais, pour le médecin chilleurois, il est important de prendre du temps pour chaque patient. Plus qu'une relation de confiance, des liens forts se sont ainsi tissés, beaucoup de patients étant devenus des amis.

A ce jour, le docteur DUBURG a soigné jusqu'à cinq générations de Chilleurois et plusieurs milliers de malades. Il a également été témoin des nombreuses évolutions de sa profession. En 54 ans, l'exercice de la médecine a changé de par les progrès matériels, l'apparition de nouvelles techniques chirurgicales, le développement de la biologie ... « L'arrivée du téléphone portable a été une révolution » se souvient le docteur. Avant, après avoir vu un patient, s'il y avait une autre urgence, il fallait retourner au cabinet pour savoir où se rendre et quelle était la nature des soins à prodiguer. Le portable a permis de gagner un temps précieux. Autre avancée significative, la création du statut de médecin de garde qui a permis de se partager les gardes entre confrères. L'informatique a également permis de dégager du temps, de nombreuses formations pouvant désormais s'effectuer en distanciel, évitant des déplacements sur ORLEANS ou PARIS.

Si les évolutions ont apporté leur lot de progrès, le docteur DUBURG reste vigilant à ce que ces dernières ne s'effectuent pas au détriment de la « médecine humaine » et de la relation établie entre le praticien et son patient, cette dernière étant indispensable à la création d'une vraie relation de confiance. Il regrette ainsi qu'on ne parle plus de médecin de famille mais de médecin référent.

La catastrophe sanitaire engendrée par la Covid-19 a bouleversé le cours de la médecine en plus de causer de nombreux dégâts au sein de la population. Le praticien espère que cette pandémie sera rapidement vaincue. Dans un second temps, il souligne la nécessité de trouver des solutions justes et équitables pour réformer le système médical qui actuellement va mal.

Écrit par Sébastien BOUDIN

Le tour du monde de Claire et sa famille

Claire GRESTEAU, Conseillère Municipale, accompagnée de son mari Benoit et de leur petite Valentine âgée de deux ans, a quitté CHILLEURS le 12 septembre dernier afin de vivre une aventure extraordinaire : Réaliser en huit mois le tour d'Europe avant un an de tour du Monde et plus si affinités.

« On en parlait depuis tellement d'années que l'on ne sait plus qui a réellement dit : allez, on se lance » nous confie Claire. Pour elle, c'est un rêve de petite fille et pour Benoit, son mari, un besoin de se déconnecter et de profiter à fond des paysages avant que Mère nature ne déraile complètement.

Une fois le projet exposé, mille et une questions se posent : « C'est bien beau de se jeter à l'eau, mais quand ? Comment ? Avec quel argent ? ... ». A se poser trop de questions, on ne fait rien et on repousse tout à (beaucoup) plus tard. En novembre 2019, Claire apprend qu'elle est enceinte. Bébé arrivera huit mois plus tard, en juillet 2020. A ce moment-là, tout se met en ordre dans les têtes de Claire et Benoit : « Quand Valentine sera en âge de rentrer à l'école (3 ans), nous partirons » se souviennent-ils. Objectif : Septembre 2023 (Claire et Benoit commencent donc à économiser).

Depuis ce jour, leur projet est LE sujet de conversation. « Grâce au Covid et aux périodes de confinement, nous avons profité à fond de notre petite Valentine et avons suivi au quotidien des personnes réalisant le tour du monde. Notre besoin de partir est ainsi de plus en plus présent » se souvient Claire qui se revoit dire à Benoit en septembre 2021 « Encore deux ans à attendre, c'est trop long. Et si on partait plus tôt ? Si on achetait un camping-car et que l'on allait découvrir l'Europe avant de s'attaquer au monde ? ».

Le 11 novembre 2021 l'affaire est conclue !

Au programme : huit mois de tour d'Europe puis 1 an (minimum) de tour du Monde. Lundi 12 septembre, Claire, Benoit et Valentine prennent ainsi le départ en direction de l'Italie du Nord, premier pays visité, avant de poursuivre leur route vers la Slovénie, la Croatie, le Monténégro, l'Albanie, la Macédoine ...

Au fil des prochains Chilleurs Info, Claire, Benoit et Valentine nous donneront de leurs nouvelles et partageront avec nous leur expérience mais, dès maintenant, vous pouvez suivre les aventures de la famille sur Facebook et Instagram : @grestotdm



ONF

Préparer sa sortie, connaître les jours chassés et comprendre l'utilité de la chasse.

LA CHASSE, NECESSAIRE POUR AIDER LA FORÊT FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

La chasse est une composante de la gestion durable des forêts. Le forestier veut maintenir la présence d'une grande faune mais sans mettre en péril le milieu forestier. Aujourd'hui, cet impératif est d'autant plus fort que les forêts souffrent du changement climatique : une situation qui oblige les forestiers à replanter pour reconstituer une forêt plus résiliente. Or, les ongulés (cerf, chevreuil, sanglier) sont friands des jeunes pousses d'arbres. En l'absence de prédateurs naturels, c'est la chasse qui régule les populations de ces grands gibiers.

Quelques règles pour bien partager les bienfaits de la forêt :

- *Garez-vous sur les espaces appropriés.*
- *Optez pour une tenue voyante et ne pénétrez pas dans les zones d'exploitation forestière ni dans les zones de chasse.*
- *Les parcelles de jeunes semis ou en régénération sont interdites pour ne pas écraser les jeunes pousses, l'avenir de la forêt.*

La fibre optique sur notre Commune

Plus rapide, plus fiable, plus de débit ! La fibre vous permettra d'économiser du temps et simplifier votre vie au quotidien.

La fibre optique est pratiquement installée sur tout le territoire communal.

L'installation de la fibre à votre domicile se fait par l'opérateur auprès duquel vous avez souscrit une offre. Un technicien viendra vous installer une Prise Terminale Optique afin de pouvoir connecter votre box au réseau fibre optique

Si vous souhaitez connaître votre éligibilité à la fibre, vous pouvez consulter la cartographie en temps réel sur le site de Lysséo : <https://lyseo.fr/test-deligibilite>



Rentrée des classes 2023/2024

A compter de la rentrée scolaire 2023-2024, l'école maternelle accueillera les enfants ayant 3 ans révolus au 31 décembre 2020)

Votre enfant sera scolarisé pour la première fois en école maternelle, merci de procéder à la pré-inscription auprès du secrétariat de la Mairie en vue d'obtenir un certificat d'inscription.

Vous pouvez télécharger le formulaire de pré-inscription sur le site de la Mairie www.chilleurs-aux-bois.fr, dans l'onglet « Enfance-jeunesse » et dans la rubrique « Etablissements scolaires ».

Merci de joindre à votre formulaire les documents ci-dessous :

- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile
- Quotient familial CAF
- Carnet de vaccination

Daphné BEZIAU,

opticienne à domicile

Habitante de notre commune, Daphné BEZIAU s'est installée en juin dernier, comme opticienne à domicile et coordonnatrice en santé visuelle après avoir exercé en magasin pendant 12 ans. Soucieuse d'apporter un service de qualité aux personnes ne pouvant se déplacer facilement, la jeune femme a décidé d'exercer autrement sa profession en intégrant le réseau « Les opticiens mobiles ». « L'approche sociale et l'accompagnement des clients sont différents de ce qui est pratiqué en magasin » nous confie-t-elle. Certifiée AFNOR Services à la personne, l'opticienne a notamment à cœur de travailler en coordination avec les familles ou représentants légaux (tuteurs ...) et professionnels de santé. Equipée de deux valises (une destinée aux bilans visuels et l'autre accueillant les montures proposées au catalogue, Daphné BEZIAU se rend également au sein des établissements médico-sociaux, EHPAD, foyers handicap et résidences seniors dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de notre commune.



**LES
OPTICIENS
MOBILES**

Daphné BEZIAU

Opticienne Mobile et Coordinatrice en santé visuelle

Mobile : 07 88 07 46 38

Email : dbeziau@lesopticiensmobiles.com

N° NATIONAL 04 62 90 49 82

Les Vergers de Gallerand

Sylvain PELLERIN et Camille POISSON ont repris en début d'année l'exploitation des Vergers de Gallerand. Affichant un goût prononcé pour l'activité agricole et le contact avec la clientèle, les deux jeunes Chilleurois ont à cœur de faire perdurer l'activité des vergers tout en apportant leur touche personnelle. A la vingtaine de variétés de pommes proposées, viennent, en effet, s'ajouter la rhubarbe et ses dérivés tandis que différents jus sont également proposés à la vente. Tous ces produits sont disponibles à la ferme (480 rue du Bouzeau), le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 ainsi que sur les marchés de NEUVILLE-AUX-BOIS (lundi matin), PITHIVIERS-LE-VIEIL (deuxième vendredi du mois à partir de 17 h 30) et TOURY (dimanche matin, les semaines impaires). Les Vergers de Gallerand sont également présents au marché des producteurs locaux et artisans créateurs organisé par la municipalité chilleuroise ainsi que sur différentes manifestations proposées sur l'ensemble du Département (marché des produits locaux organisé sur le parvis de l'Hôtel du Département, journées du terroir à BEAUNE-LA-ROLANDE ...). Tous ces rendez-vous sont autant d'occasions de rencontres pour Camille et Sylvain. « Pouvoir échanger avec le consommateur et avoir son retour en direct est enrichissant et valorisant » nous confient-ils. Le jeune couple ne manque pas de projets. Ainsi, ils s'équiperont prochainement d'un presseur et du nécessaire pour embouteiller, eux-mêmes sur place, les boissons produites à partir des pommes et de la rhubarbe de la ferme. Les Vergers de Gallerand accueilleront également leur premier marché de Noël le samedi 24 décembre de 8h30 à 12h30. Un maraîcher, un fromager, un apiculteur, un producteur de volailles, un éleveur déclinant le porc sous toutes ses formes (viande fraîche, pâtés et rillettes, plats cuisinés ...) seront notamment présents pour l'occasion.

Les vergers de Gallerand

Vente à la ferme
Tous les samedis
08:30 - 12:30



Pommes & Rhubarbe
Jus, sirops
Compotes, confitures

Sylvain Pellerin & Camille Poisson
480 rue du Bouzeau - 45170 Chilleurs aux Bois
07.86.85.20.69 - sylvain.pell@orange.fr - 06.72.19.10.46

 Vergers de Gallerand



Un musicien chilleurois décoré

Dimanche 13 novembre dernier, l'Alouette de PITHIVIERS qui compte, dans ses rangs, de nombreux musiciens chilleurois a offert un concert aux habitants de la commune à l'occasion de la Saint Hubert. A l'issue de la représentation musicale, des coupes ont été remise à trois musiciens (Claude GENOU, Henri-Marcel JACQUELIN et Christophe GUILLAUME) afin de saluer la fidélité de leur engagement. Le Figurant parmi les récipiendaires, Henri-Marcel JACQUELIN est bien connu des habitants de notre village où il réside. Ce dernier a reçu, des mains de Monsieur le Maire, une coupe pour ses 45 années passées au sein de l'Alouette. Henri-Marcel est également un membre assidu de la batterie-fanfare chilleuroise « l'Avenir » depuis plus de 50 ans.



C'est bientôt Noël !

Du 1^{er} au 17 décembre 2022,
la Mairie de Chilleurs-aux-Bois collecte les lettres pour le Père Noël.

Il est grand temps d'adresser ta lettre au Père Noël mais...

As-tu été sage cette année ?

Pour lui écrire, c'est simple :

- 📄 Décore une jolie page
- 📄 Prends ton plus beau stylo
- 📄 Inscris tes vœux les plus chers
- 📄 Ajoute la liste de tes cadeaux favoris
- 📄 Mets tout cela dans une enveloppe adressée à :
Père Noël
1 rue du Ciel étoilé
Pôle Nord



Et dépose la dans la boîte aux lettres de la Mairie.



La video protection est en place dans notre commune

Vous avez vu récemment à divers endroits de notre bourg ainsi que dans les hameaux de Ronville et Gallerand, un ensemble de caméras montées sur des poteaux existants et quelquefois sur de nouveaux mâts.

La Commune dispose maintenant de ces installations qui ont pour buts de décourager les atteintes aux biens, de protéger nos bâtiments et équipements publics. Également de prévenir le trafic de stupéfiants ou les dépôts d'ordures et de déchets sur les espaces publics. Ces caméras sont également opérationnelles dans le noir par leurs visées infra-rouges.

La Gendarmerie pourra également avoir recours aux images pour constater les infractions aux règles de la circulation quand celles-ci auront provoqué des dégâts ou des accidents.

Comme l'exige la réglementation, les images captées ne couvrent jamais les espaces privés comme vos cours, vos jardins ou même vos fenêtres, ces images étant alors totalement floutées pour préserver la vie privée de chacun.

L'installation comprend 28 caméras, dont certaines à plusieurs objectifs, et un centre informatique dans la Mairie. L'accès à ce centre est protégé par code et l'accès informatique par des mots de passe, ce qui garantit que seules les personnes agréées par la Préfecture auront accès aux images.

Comme le montrent les statistiques, une telle installation décourage les commetteurs d'infractions ou d'atteintes aux biens et aux personnes. Nous pensons qu'elle apaisera les faits, petits ou grands, qui peuvent parfois perturber la vie quotidienne dans notre belle Commune.



Production d'électricité photovoltaïque

La mise en service de notre installation de production d'électricité photovoltaïque a été réalisée récemment.

La production de cette énergie verte et étiqe sera de l'ordre de 290 000 kWh par an, soit la consommation moyenne annuelle de 64 foyers français.

Cela correspond également à 145 tonnes de CO2 évités, l'équivalent de la plantation de 800 arbres, ou encore de 170 000 km effectué avec une voiture de taille moyenne.

Les photographies montrent les panneaux en cours de pose, l'ensemble des panneaux recouvrant les toitures de nos ateliers municipaux et le local des onduleurs accolé au bâtiment.

Toujours pour parler chiffres, la production de notre centrale qui est injectée sur le réseau électrique de la SICAP nous est rémunérée à un prix garanti sur les 20 prochaines années.

Pour la réalisation de cet ensemble, notre choix s'est porté sur une entreprise de notre région, et les garanties sur matériel et production sont très sécurisantes pour nos finances :

- Panneaux photovoltaïques (produit « bas carbone ») avec une garantie constructeur de 12 ans, garantie de production sur 25 ans avec un minimum de 85 % de rendement, durée de vie estimée de 40 ans.
- Onduleurs avec une garantie constructeur de 10 ans et une durée de vie estimée de 25 ans.

Dans le contexte actuel de crise de l'énergie et d'incertitude sur le prix de celle-ci, vous pouvez vous-même devenir producteur d'électricité verte en installant des panneaux de ce type sur vos toitures de maison ou de grange, soit pour une autoconsommation réduisant d'autant vos factures d'électricité, soit en revendant votre production à la SICAP.

Dans tous les cas, il faut faire appel à une entreprise agréée et de bonne réputation, qui estimera l'intérêt ou l'absence d'intérêt financier d'un tel investissement.





Chocochâteau

L'édition 2022 de Chocochâteau, le salon des artisans pâtisseries et chocolatiers du Loiret, a fait fondre de plaisir les nombreux visiteurs qui se sont pressés aux portes du château de Chamerolles, les 8 et 9 octobre. Ces derniers ont notamment pu déguster deux créations originales de l'Union Départementale des Pâtisseries du Loiret (UDPL) dévoilées lors du salon : les sablés « Les Diamants du Lac », dont l'appellation fait directement référence aux seigneurs de Chamerolles, et le gâteau de voyage « Louise Rose », une délicieuse spécialité à base de chocolat, de framboise et de rose faisant honneur à la Route de la Rose sur laquelle est située notre commune. La marraine de « Louise Rose » n'est autre que Marianne DUBOIS, Conseillère départementale et Députée de notre circonscription de 2009 à 2022. Les nombreuses autres créations des artisans

pâtisseries-chocolatiers du Loiret, toutes aussi originales et savoureuses les unes que les autres, ont également mis les sens en éveil. Au programme de ces deux journées bien remplies qui se sont tenues en présence de Serge GRANGER, Meilleur Ouvrier de France Chocolatier-Confiseur et Président d'honneur de l'association Tradition gourmande : Concours de la plus belle pièce en chocolat réalisée sur place par les apprentis du Centre de formation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loiret, atelier de modelage de sujets en chocolat ouvert aux enfants de 6 à 12 ans, exposition de véhicules de collection de l'association « Les Vieux Pistons du Gâtinais » dans la cour d'honneur du château, carrousel, déambulations musicales par le groupe Bing Bang, conférences sur la création variétale chez le rosier ...



Expo du 13 août

La Mairie organise chaque année, le 13 août, un hommage à ses jeunes maquisards chilleurois fusillés par les Allemands le 13 août 1944 : Raoul BERTHEAU, 39 ans, Marcel CORBERY, 27 ans, Germain HERSANT, 24 ans, Louis MAROIS, 46 ans, Robert MASSON, 34 ans, René Paul POISSON, 47 ans, Kléber SELLIER, 28 ans et Jacques LEFEBURE, 26 ans.

Ce triste jour, trois officiers parachutistes anglais appartenant au SAS (Special Air Service) furent également assassinés (L. PACKMAN, J. ION et un inconnu), tout comme un militaire espagnol (L. BERNEJO).

Cette année, pour la première fois, en collaboration avec le Musée de LOURY, une exposition a été proposée toute la journée du 13 août, au sein de la Cour Gauthier.

Celle-ci s'articulait auprès de plusieurs thématiques :

- Les avions de la forêt relatant, notamment, le crash du bombardier américain Liberator, le Los Angeles City Limits, le 7 janvier 1944 en forêt d'Orléans, qui fit 6 morts ;

- Le maquis de CHILLEURS-AUX-BOIS avec un retour sur les événements ayant précédé et suivi le 13 août 1944 afin de situer au mieux ce qui se déroula en ce funèbre jour ;

- Les sauts commémoratifs effectués par le groupe Pathfinder en août 2015 et en juin 2017.

L'exposition attirera un public varié qui eut ainsi l'occasion de s'informer et d'échanger autour de ces sujets.



Opération déchets CMJ

Belle opération ramassage des déchets au cours de l'après-midi du 11 novembre dernier. Regroupant environ 70 personnes, cette initiative du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a beaucoup plu aux enfants accompagnés de leurs parents. Une prochaine opération sera réalisée au printemps.

Nous remercions tous les participants présents lors de cet après-midi.





Le marché de Noël

Le marché des producteurs locaux et artisans créateurs, désormais bien implanté et très apprécié, revient encore plus grand le samedi 10 décembre 2022. Il aura lieu dans la salle des sports Bernard THOMAS et se déroulera sur la journée de 10 h à 18 h.

Vous aurez donc tout le temps de déambuler dans les allées où les exposants vous réserveront le meilleur accueil afin de préparer les cadeaux et gourmandises pour les fêtes de fin d'année.

Le Père Noël, qui sera, bien évidemment présent, prendra le temps de parler aux petits et grands Chilleurois ayant été très sages l'année écoulée.

De plus, vous aurez le plaisir de goûter au vin chaud et aux crêpes, proposés par nos associations locales ABCD et La Forestière, durant toute cette journée festive.

A noter, enfin qu'un tirage au sort se déroulera toutes les heures avec des lots attrayants, et une nouvelle édition des sacs du marché, que vous connaissez bien maintenant, vous attend ! Il vous sera offert contre les six tickets habituels, un sac un tantinet différent mais tout aussi joli et utile.

Nous vous attendons donc nombreux petits et grands le samedi 10 décembre 2022 au gymnase, de 10 h à 18 h !!!



Marché des producteurs locaux et artisans créateurs

TOMBOLA : lots à gagner chaque heure

Samedi 10 décembre 2022

10 h 00 à 18 h 00



Marché de Noël

Etabli par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

Présence du père Noël
Animations pour les enfants
Photos avec le père Noël

Gymnase de Chilleurs-aux-bois
Restauration sur place



Janvier



Jeudi 20 janvier, les enfants des écoles élémentaire et maternelle sont venus planter une cinquantaine d'arbres de différentes essences sur un terrain situé à proximité de la zone artisanale.



Samedi 22 janvier dernier, 39 arbres ont été plantés à proximité de la Cour Gauthier en l'honneur des 39 jeunes Chilleurois nés en 2020 et 2021.

Février



Les Chilleurois se sont mobilisés afin de soutenir la population ukrainienne, durement frappée par la guerre. Des produits non alimentaires ont ainsi été offerts dans le cadre de la collecte organisée au sein de la Mairie en partenariat avec la Protection civile du Loiret et l'Association des Maires de France. Quelques semaines plus tard, l'équipe Seniors du COC Football revêtait les couleurs de l'Ukraine à l'occasion d'une journée caritative

organisée au complexe sportif. Autre action de solidarité, l'illumination de la façade de la Mairie.

Mars



Lundi 14 Mars dernier, les jeunes Chilleurois ont désigné, pour deux ans, leurs représentants appelés à siéger au sein du tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ont ainsi été élus : Séléna DE SOUSA (Maire), Evhan DULONDEL (1er adjoint), Sarah PIÉDOUX (2ème adjointe), Anna DESNOUS, Zélia HELLAL, Léane KUNTZ, Alicia LAMANT, Rania OULAD ACHJAR, Bérénice THOMAS, Emma VIGNERON et Riadh ZOUADI.

Les nouveaux élus sont appelés à être les porte-paroles des jeunes Chilleurois, à proposer des idées et actions destinées à améliorer leur quotidien ou encore à participer aux différentes cérémonies organisées sur notre Commune.

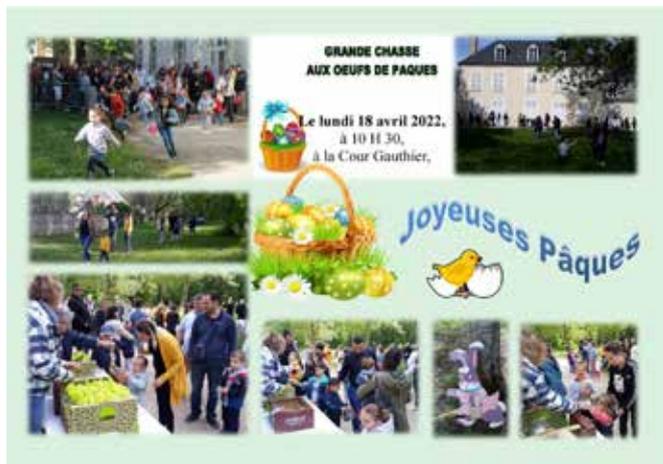


Samedi 19 mars, Pierre VALLÉE soufflait sa centième bougie en compagnie de son épouse, de ses 5 enfants et de nombreux membres de sa famille.

Monsieur le Maire, a tenu à célébrer cet événement en remettant un présent à Monsieur VALLÉE et en lui présentant les vœux de la population chilleuroise.



Avril



A l'invitation de la Commission Animation, 115 enfants sont partis, sous l'œil attentif de leurs parents, à la recherche des 500 œufs et figurines en plâtre, dissimulés dans le parc de la Cour Gauthier, spécialement décorés aux couleurs de Pâques pour l'occasion. Chacun est ensuite reparti avec son sachet de chocolats offert par la municipalité.

Mai



Le printemps marque le retour du marché des producteurs locaux et artisans créateurs qui a soufflé sa première bougie en septembre dernier. Un rendez-vous toujours apprécié.



Le 8 mai a été la première cérémonie officielle de nos conseillers municipaux juniors.

Juin



Bienvenue à « Petite Gallerandaise », création des Roses André Eve symbolisant l'enracinement de ces artisans passionnés sur notre commune, et plus particulièrement à Gallerand. Rosier buisson compact à petites fleurs, très florifère, « Petite Gallerandaise » figure en bonne place au sein du catalogue de la roseraie.



Le programme de la fête de l'école élémentaire, organisée le 30 juin dernier, était particulièrement important puisque, outre les chants et animations préparés par les élèves, l'école a été officiellement baptisée « École élémentaire Pierre de Ronsard », comme en atteste le panneau fièrement posé à l'entrée. La nouvelle appellation de notre école élémentaire fait ainsi écho de la rose, chère à notre commune. Un autre temps fort de la fête de l'école élémentaire a été la remise des dictionnaires et clés USB aux enfants entrant en 6ème.



Septembre



La rentrée a été l'occasion pour les associations chilleuroises de présenter leurs activités lors du forum et d'accueillir de nouveaux adhérents.



De nombreux Chilleurois ont assisté à la réunion publique organisée dans le cadre de l'arrivée de la fibre sur notre commune.

Octobre



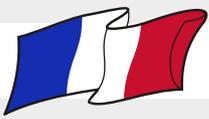
Chocochâteau, conférence de la société des amis de la forêt d'Orléans sur la guerre de 1870, célébration-concert de la musique départementale des sapeurs-pompiers ... Ce mois d'octobre a été riche en animations.



Novembre



Les cérémonies du 11 novembre ont été marquées par la participation des enfants de l'école élémentaire et du Conseil Municipal des Jeunes. Merci également à nos sapeurs-pompiers, musiciens et anciens combattants.



Conseil du 21 Juillet 2022

Création d'un budget annexe : « Energie renouvelable »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création d'un budget annexe « Energie renouvelable » en nomenclature M4 à compter du 1er septembre 2022 et autorise Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints en cas d'empêchement, à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires à cette création, et à solliciter l'assujettissement de ce budget à la TVA auprès des services fiscaux.

Tarifs du Service de l'Eau à compter du 1er août 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs applicables à compter du 1er août 2022 avec les barèmes suivants :

- Prix du m3 d'eau : 1,20 € H.T.
- Forfait annuel de location de compteur :
 - Ø 15 = 18,00 € H.T.
 - Ø 20 = 23,16 € H.T.
 - Ø 25 = 44,52 € H.T.
 - Ø 32 = 51,84 € H.T.
 - Ø 40 = 63,00 € H.T.
 - Ø 50 = 76,08 € H.T.
 - Ø 60 = 95,00 € H.T.
 - Ø 125 = 95,00 € H.T.
- Frais de branchement de nouveau compteur :
 - 20/27 = 980,00 € H.T.
 - 26/34 = 1 090,00 € H.T.
 - 40/42 = 1 250,00 € H.T.
 - 40/49 = 1 540,00 € H.T.
 - 50/59 = 1 740,00 € H.T.
- Habitation dont le réseau d'eau potable et le branchement ont été réalisés par un lotisseur ou un aménageur = 370,00 € H.T. (Ce forfait comprend la fourniture et l'installation du compteur d'eau dans la borne de comptage en attente ainsi que les frais administratifs liés à cette demande)
- Déplacement d'un compteur d'eau pour agrément = 610,00 € H.T.

Redevance Assainissement à compter du 1er août 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le tarif de la part communale de la redevance assainissement actuellement en vigueur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe le prix du m3 d'eau assainie à 0,98 € H.T. à compter du 1er août 2022.

Demande de subvention SIERP pour le passage en LED de l'éclairage public

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le SIERP subventionne le passage en LED des éclairages publics à hauteur de 400 € par lanterne. 359 lanternes sont à changer sur le territoire communal, ce qui représente un montant prévisionnel de 143 600 €.

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux est estimé à 148 639 € Hors Taxes, soit 178 366,80 € Toutes Taxes Comprises.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite une demande de subvention auprès du SIERP pour 359 lanternes à 400 €, soit un montant total de 143 600 € et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Demande de subvention auprès du SIERP pour le passage en LED de l'éclairage des bâtiments communaux

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il serait également judicieux de procéder au remplacement de l'éclairage intérieur actuel des bâtiments communaux par des ampoules LED. En effet, compte-tenu des hausses importantes du prix de l'électricité, de la vétusté des installations et de la possibilité de prise en charge de 50 % du coût des travaux par le SIERP, cette opération pourrait être amortie assez rapidement.

Il est donc proposé de faire établir des devis pour l'ensemble des bâtiments communaux, puis de déposer une demande de financement auprès du SIERP afin de programmer ces travaux au début de l'année 2023.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour engager les demandes de prix relatives à ce projet.

Modification de l'opération de vidéoprotection

Monsieur le Maire présente au Conseil les compléments apportés au devis d'installation de la vidéo protection sur la Commune, à savoir, l'ajout d'une caméra supplémentaire rue de la Galazière et l'aménagement du local vidéo.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient l'entreprise ISI ELEC pour un montant de 106 499,74 € HT, soit 127 799,69 € TTC et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Création d'un abri technique pour matériel électrique des panneaux photovoltaïques

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la compagnie d'assurance préconise l'installation du matériel électrique des panneaux photovoltaïques à l'extérieur des bâtiments communaux afin de limiter le risque incendie. Il apparaît donc nécessaire de créer un abri technique pour ledit matériel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la construction d'un abri technique, autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de déclaration préalable et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à cette commande.

Contrat d'apprentissage au sein des Services Techniques à compter du 29/08/2022

Monsieur le Maire expose au Conseil la possibilité pour la collectivité de conclure dès la rentrée scolaire 2022-2023, un contrat d'une durée de 2 ans avec un jeune apprenti pour préparer un diplôme d'agent d'espaces verts - Aménagements paysagers.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints en cas d'empêchement, à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec le Centre de Formation.

Affaires diverses :

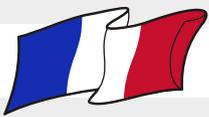
- Philippe COLMAN informe le Conseil municipal d'un projet, envisagé par l'opérateur téléphonique ORANGE, d'implantation d'une antenne relais au Sud de la Commune, en bordure de forêt, au lieu-dit « Les Arrachis », sur la parcelle communale G 575. 2 options sont possibles pour le choix de l'antenne, soit en treillis, soit en tubulaire. Un échange de parcelle avec un riverain pourrait permettre d'implanter cet ouvrage en bordure de bois et de le masquer partiellement.

- Le projet d'aménagement de l'Agence Postale Communale dans le garage jouxtant la Mairie a été accepté par les services de la Poste. L'accès du public s'effectuerait par le portail, côté Grande Rue. La surface du local serait d'environ 20 m2. La Poste prévoit son ouverture au printemps 2023.

- Suite à de nouvelles directives, les comptes rendus de Conseil municipal peuvent désormais être allégés en ne précisant que les points abordés. Le Conseil Municipal décide néanmoins, par souci de communication, de conserver la rédaction des comptes rendus de Conseil sous leur forme actuelle.

- Michael DELARUE dresse le bilan des 13 et 14 juillet. Organisation réussie, nombreuse assistance, participants satisfaits, certains points restent à améliorer pour l'année prochaine. L'organisation représente un gros travail. Concernant le 14 juillet, bon retour du service en plateau.

- Marie-Pierre RENAUD aborde le problème de stationnement de la rue des Déportés. Une interdiction partielle du stationnement sera à mettre en place à l'automne.



Conseil du 14 septembre 2022

Budget Energie renouvelable - Vote du budget unique 2022

Le Conseil Municipal de CHILLEURS AUX BOIS, après examen du projet de budget Energie Renouvelable 2022, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Budget Unique 2022 Energie Renouvelable, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement : 2 858 €
Section d'investissement : 255 000 €

Le budget primitif établi est voté à l'unanimité.

Choix de l'entreprise pour le relevé topographique de la cour de la Mairie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition reçue pour effectuer le relevé topographique et la détection des réseaux dans la cour de la Mairie. Cette prestation est nécessaire dans le cadre des travaux liés à la création de l'Agence Postale Communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient la SARL Gatinaise de Topographie pour un montant de 1 250 € HT, soit 1 500 € TTC et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Choix de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre des travaux de création de l'Agence Postale Communale

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition établie par M. Cédric PHILIPPE, architecte, pour effectuer la maîtrise d'œuvre des travaux de création de l'Agence Postale Communale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition de M. Cédric PHILIPPE pour un montant de 7 820 € HT, soit 9 384 €, correspondant à un taux d'honoraires de 8,5 % sur 92 000 € de travaux prévisionnels. Cette acceptation est donnée sous réserve du financement de cette opération par la Poste, en particulier les travaux d'aménagements extérieurs dont l'accord n'est pas encore obtenu et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette étude.

Affaires diverses :

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention exceptionnelle déposée par l'association ABCD. Une rencontre est prévue prochainement avec l'association.

- Cathy BARBIER et Evelyne DENIAU effectuent une présentation de la rentrée scolaire :

Ecole Maternelle : 66 enfants en 3 classes

Ecole élémentaire : 141 enfants en 6 classes

Restaurant scolaire (semaine du 5 au 9 septembre) : 48 enfants de maternelle et 99 de l'école élémentaire

Garderie périscolaire du matin : 10 à 15 enfants de maternelle et 26 de l'école élémentaire

Garderie périscolaire du soir : 25 enfants de maternelle et 26 de l'école élémentaire

Aide aux devoirs : 32 enfants

- Arnaud BOUCHERY informe le Conseil Municipal que les associations ont salué le fait d'avoir réorganisé un forum le 9 septembre suite aux intempéries de la semaine précédente qui avaient provoqué son annulation. 7 associations étaient présentes avec beaucoup de personnes qui se sont déplacées.

- Le marché des producteurs s'est déroulé le vendredi 2 septembre. 29 exposants s'étaient inscrits mais seuls 15 étaient présents à cause de la pluviométrie. Des visiteurs sont revenus après la pluie mais malheureusement, la plupart des exposants étaient déjà repartis.

- La cérémonie du 13 août s'est bien déroulée, avec de nombreuses personnes satisfaites de l'exposition présentée dans la salle de la Cour Gauthier. Caroline LORENTZ est en relation avec des associations de parachutistes pour éventuellement organiser des sauts lors de la cérémonie de 2023.

- Le passage du jury de l'Agence Régionale du Fleurissement a eu lieu fin Août. Une réponse sur une éventuelle attribution d'une deuxième fleur doit être communiquée début octobre.

- Des groupes de travail ont été formés par le Conseil municipal des Jeunes, un sur le ramassage des déchets et un autre pour une boîte à idées. Des réunions sont prévus le 23 septembre et le 7 octobre prochain.

- La question de l'avenir du bureau de poste actuel est à étudier.



Associations

S.O.S TERRE Unis pour notre terre



Notre association récupère les objets et déchets suivants :

- Les stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs (souris, bouteilles et stylos), stylos plumes et cartouches.
- Les bouchons en plastique (dentifrices, bouteilles).
- Les papiers d'emballages, bâtons et les sachets en plastiques contenant des sucettes de toutes les marques.
- Les emballages de pains de mie, pains spéciaux et viennoiseries de toutes les marques.
- Toutes les gourdes de crèmes desserts et de compotes de toutes les marques.

Contact

25 rue des Merisiers
45170 CHILLEURS AUX BOIS
Tel: 06.29.21.75.37
Mail: s.o.sterre45@gmail.com
Facebook: Evhan Sos Terre

Savoir-faire de familles Rurales

Pour nommer cette activité hebdomadaire, nous devrions utiliser le terme « échanges de savoir-faire » comme le souhaitait Hélène à l'origine de ces rencontres.

Notre petit groupe continue. Il y a les fondamentaux : cartonnages, couture et cuisine et les nouveautés pour nous s'entend.

Ainsi, mardi la balade en forêt avait pour but de ramasser des pommes de pin, du houx et des feuilles mortes mordorées afin de créer notre couronne de Noël.

L'idée qui demande beaucoup de technique est d'apprendre la fabrication de « vrais chocolats » : chocolatier – confiseur est un vrai métier.

Pourquoi pas après, les présenter dans des ballotins réalisés grâce au cartonnage !!

Les activités sont toujours le mardi de 14 H à 17 H à la salle du Relais.

La petite équipe du savoir-faire

02.38.32.91.63



ABCD

L'Association Boules Chilleuroises Débutants organise sa première BOURSE aux JOUETS et VETEMENTS, Le Dimanche 4 décembre 2022 à la salle du RELAIS et la salle JEANNE D'ARC.

Les portes seront ouvertes dès 7 H aux participants sur réservation au 06 09 05 20 28 (Alexandre DUDEMAINE) ou 06 41 17 31 14 (Gilles KALINOWSKI).

La fermeture des portes est prévue le même jour dès 17 H.

Prix fixé du mètre linéaire : 4 €.

Un tournoi par mois en avril, mai, juin, juillet, août, septembre 2023 est à l'étude.

Aucune date ne peut être fixée, la météo sera notre juge de paix avant chaque événement.

Le tournoi est la SEULE possibilité d'améliorer la trésorerie de l'association.

Contact : 06.41.17.31.14 (Gilles) et 06.09.05.20.28 (Alex).



C.O.C. Gymnastique Volontaire

La rentrée 2022 s'est très bien déroulée.

Il y a de la place dans les 3 cours proposés car ils ont tous lieu depuis cette rentrée dans le gymnase.

Vous pouvez donc encore vous inscrire en :

Gym douce pour seniors, le mercredi matin de 9 H 30 à 10 H 30 avec Lola, notre nouvelle animatrice, très compétente et dynamique.

Gym adultes, le jeudi soir avec notre animateur tout aussi dynamique et expert, Romain :

- de 18 H 15 à 19 H 15 cours de gym douce avec renforcement musculaire tendance Pilates.
- de 19 H 15 à 20 H 15 Gym tonique avec cardio et renforcement musculaire et étirements.

Pour découvrir les cours, un ESSAI GRATUIT est proposé et les inscriptions tiennent compte de la date de votre adhésion.

Pour tout renseignement supplémentaire, appeler le 06 36 69 52 89 ou le 06 43 35 57 81.

Ce bulletin étant le dernier de l'année, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Amicale des sapeurs-pompiers

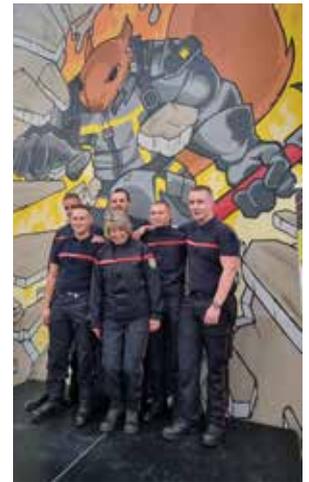
Comme toujours, les sapeurs-pompiers chilleurois connaissent une activité assez importante. Cependant, en ce mois de septembre, certains événements sont sortis de l'ordinaire :

Le 13 septembre, alors que le France connaissait d'importants incendies de feux d'espaces naturels, le Camion-Citerne Rural de CHILLEURS a été engagé pour prêter main forte à nos collègues de Gironde. Pendant dix jours, le caporal COLLARD Jordane, accompagné de treize autres sapeurs-pompiers du Loiret, a œuvré sur des missions de mouillage et de protections de sites urbains et ruraux.

Le 16 septembre s'est déroulé le baptême de la salle de cours au nom du « Sergent-chef Gilles GILET », sapeur-pompier professionnel affecté à VAUX-LE-PENIL, décédé en 2016.

Gilles était bien connu de la population de CHILLEURS AUX BOIS car il était aussi volontaire et chef de notre CIS, centre de secours qui porte son nom depuis 2017.

Un détachement du CIS Gilles GILET de CHILLEURS AUX BOIS a fait le déplacement jusqu'en Seine et Marne afin de participer à cette cérémonie. Dans nos rangs, nous pouvions compter sur Hugo et Lucas, les fils de Gilles, qui font maintenant partie intégrante de notre effectif.

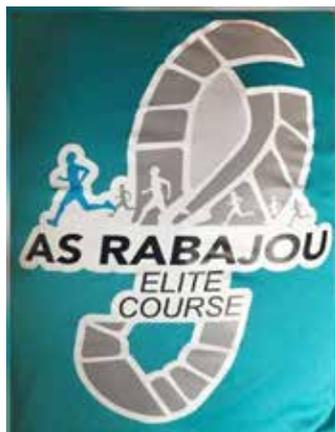




AS Rabajou nouvelle association

Depuis la rentrée dernière, un nouveau club sportif a vu le jour dans notre commune.

L'AS RABAJOU tire son nom d'une longue tradition de course à pied, pratiquée depuis plus de 35 ans par plusieurs générations de coureurs à partir du lieu-dit RABAJOU.



L'association a été créée par plusieurs passionnés qui ont souhaité se doter d'une structure pour encadrer leur activité et la faire partager au plus grand nombre.

Et quoi de plus naturel qu'une course pour se faire connaître. C'est pourquoi l'AS RABAJOU vous propose de participer à ses premières courses qui se dérouleront le dimanche 2 avril 2023.

Les trails forestiers de RABAJOU et de CHAMEROLLES sont des courses « nature » tracées majoritairement dans les chemins et sentiers de notre massif forestier.

Deux parcours sont proposés :

Le trail de RABAJOU, d'une longueur de 10 kilomètres et accessible à tous, emprunte tantôt de larges allées, tantôt des chemins plus étroits et ombragés. Cet itinéraire est destiné aux amoureux de la forêt. Ils pourront y découvrir les senteurs de la flore printanière, y écouter les oiseaux et qui sait, avec un peu de chance, y apercevoir quelques animaux typiques du massif forestier.

Le trail de CHAMEROLLES, long de 24 kilomètres, fera le bonheur des coureurs habitués à de plus longues distances sur des sols variés alternant chemins calcaires ou enherbés et sentiers de sous-bois. Son tracé mènera les coureurs jusqu'aux limites de notre territoire communal, au-delà du carrefour des 7 routes, sur les bords de l'étang du Diable et pour finir, dans le superbe parc du Château de CHAMEROLLES.

Notre objectif est de faire connaître cette partie de la forêt domaniale, son cadre préservé mais aussi son patrimoine historique et botanique.

Notre organisation se veut à taille humaine et nous voulons que ces épreuves se déroulent dans un esprit respectueux de l'environnement.

Nous reviendrons vers vous dans la prochaine édition de Chillers Info afin de vous en dire plus sur cette manifestation et d'ici cette date, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre pour courir ou bien pour participer à la préparation des courses : asrabajou@gmail.com

- Ludovic BALLANSAT
- Luis PINHEIRO
- Gaël LE GOVIC
- Christian JOLIVET

ACAC Les Amis des Roses

Le 4 septembre, une bonne partie de nos adhérents se sont réunis pour notre randonnée annuelle suivie d'un repas convivial sur le terrain mis à disposition gracieusement par Mr et Mme VINAUGER que nous remercions vivement.



L'année 2022 nous a permis d'organiser un peu plus de sorties que pendant ces 2 dernières années (COVID oblige) et nous espérons faire encore mieux en 2023.

Le 19 novembre, nous sommes allés dans les rues de notre commune pour planter les vivaces et les bulbes dans les nouveaux massifs de rosiers plantés l'hiver dernier.

Nous renouvellerons également les ateliers de plantation en décembre 2022 et de taille de rosiers en février 2023 qui permettront d'une part, aux adhérents de s'exercer sur les nombreux rosiers et d'autre part, d'alléger le travail des employés communaux.

L'adhésion à notre association est de 10 € par famille.

Pourquoi adhérer ?

Il n'est pas nécessaire de connaître les végétaux pour faire partie de notre association. Il suffit d'avoir envie d'embellir notre cadre de vie.

Aujourd'hui, notre village est en train de changer de visage grâce au travail conjoint des Services Espaces verts de la commune et de notre association. C'est particulièrement flagrant le long de la Grande Rue qui traverse notre bourg.

Si nous faisons le bilan, en 4 ans, plus de 500 rosiers ont été plantés dont près de 250 variétés différentes. L'idée est de continuer à agrémenter notre commune en créant une collection de rosiers anciens et modernes, essentiellement Loirétains. Après avoir végétalisé la rue principale en créant des massifs tout le long de cet axe, nous allons concentrer nos efforts sur Gallerand avec une mise en valeur de la Chapelle.

Vous pouvez nous retrouver lors des différents ateliers (le prochain atelier plantation de vivaces aura lieu le 19 novembre), mais nous proposons souvent d'autres activités (randonnées pédestres ou cyclistes, visites de jardins...) et le désormais traditionnel pique-nique au bord d'un étang.

Vous soutenez notre projet ? Encouragez-nous grâce à votre adhésion. Que vous soyez actifs ou sympathisants, nous avons besoin du soutien de TOUS !

Contactez-nous par mail : amis-des-roses@chilleursauxbois.fr

En attendant de vous rencontrer

Joyeuses fêtes de fin d'année





C.O.C. Foot

Belle affluence à L'AG du COC Foot

Bel état d'esprit ce club.

Bravo vous méritez que l'on s'investisse pour vous

Un toast a été levé pour Christian pour toutes ces années passées au club



Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale du COC FOOT

Vendredi 12 Novembre 2022

Les personnes présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille de présence.

Mme Séverine JACQUES est désignée secrétaire de séance.

Le président de séance sollicite les candidatures en vue de composer le conseil d'administration

"élu à l'unanimité à main levée".

- Il se compose comme suit :
- Luc LOUIS ROSE, Cédric NEROT, Jonathan GENTIL, Un représentant du club d'ASCOUX, Jean Claude BOUDIN, Séverine JACQUES, Jacky BOUILLET, Jérôme KUNTZ, Emilie CHALINE, Catherine GILET, Christophe POUGET, Chantal NEROT, Pascal PUCHEU, Magali POUGET, Cécile RIGUIDEL

Le CA s'est retiré pour procéder à l'élection du bureau (A main levée)

Président : Chantal NEROT

Secrétaire : Cédric NEROT

Trésorière : Séverine JACQUES

Vice-Président : Jean Claude BOUDIN

Renforcé par Luc LOUIS ROSE en tant que Directeur technique.

Merci à tous pour votre engagement pour le COC Foot.

Beaucoup de projets en cours pour le club, projets sportifs et divers.

Création pôle technique, administratif, Animation etc...

Formation des dirigeants

Pour mieux encadrer vos enfants, formation de nos coaches bénévoles sur deux jours même un jour férié. (11 et 12 novembre 2022)

Merci aux dirigeants et formateurs pour votre implication et votre dévouement.

Merci à la municipalité de nous permettre d'organiser ces formations au sein de notre commune.

Improvisation de dernière minute pour Halloween : Les petits ont reçu un très bon accueil chez les habitants et sont revenus chargés de friandises.



Equipe Loisirs

Petit clin d'œil à notre équipe loisirs qui nous fait des performances extraordinaires. Bravo à vous !!! Et merci pour votre collaboration.



L'amicale des anciens le retour !

Nous vous invitons à l'Assemblée générale qui se tiendra SALLE DE LA COUR GAUTHIER le VENDREDI 9 DECEMBRE 2022 à 15H.

Cette Assemblée sera suivie du « pot de l'amitié-goûter ». Cotisation 2023 : 19 € règlement par chèque au Nom de l'Amicale des Anciens. (Vous pouvez remettre votre adhésion et votre chèque : Maison de l'Amitié, le mardi après-midi, ou chez Micheline 42 route de Neuville, Marie France et Gérard les recevront également. Une carte d'adhérent 2023 vous sera remise)

Pour l'organisation de l'Assemblée, comme nous sommes restreints en bras, merci de préciser si vous serez présents.

L'Amicale sera présente au marché de Noël, au gymnase, avec ses tricots faits main, le 10 décembre.

Quelques prévisions pour 2023,

Sortie au Diamant Bleu le vendredi 3 mars, le Cochon grillé, sortie de printemps début juin, un repas etc...

Les jeux du mardi ont repris, Maison de l'Amitié à 14 h. Nous serions récompensés si plus de personnes venaient nous rejoindre. Vous connaissez des jeux ! Osez venir et servir de « maître ». Le jeudi 27 octobre, nous avons lancé un loto familial. Peu nombreux, mais les joueurs ont passé un après midi fort agréable et plein de rires... Ils tiennent à recommencer en janvier. D'ailleurs appel aux lots, vous avez peut-être dans une commode, un tiroir, des petits ou grands objets qui dorment. Pensez à nous.

Bonne fin d'année à tous et surtout, portez vous bien.

La Forestière

Notre soirée choucroute du 19 Novembre a eu un beau succès, un D.J. au top et une choucroute digne d'un restaurant étoilé. Merci aux participants qui ont mis une ambiance festive.

Nous continuons l'amélioration de la salle, les néons ont été remplacés par des LEDS, nous réfléchissons aussi pour changer le chauffage, trop énergivore et guère efficace, par un moyen plus moderne.

Pour 2023 nous vous donnons rendez-vous :

VENDREDI 20 JANVIER 2023 :

ASSEMBLEE GENERALE SUIVIE DE LA GALETTE

DIMANCHE 5 FEVRIER 2023 :

RANDONNEE PEDESTRE

SAMEDI 18 MARS 2023 :

DINER DANSANT

DIMANCHE 14 MAI 2023 :

VIDE GRENIER A LA FORESTIERE

Nous essayons une nouvelle fois.

DIMANCHE 30 JUILLET 2023 :

3 ème CONCOURS DE BOULES

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 :

DINER DANSANT A THEMES

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 :

MOULES FRITES

POUR RAPPEL :

La salle peut contenir jusqu'à 80 personnes assises. Les clefs peuvent être retirées le vendredi soir et remises le dimanche soir ou le lundi matin. Un état des lieux sera fait après chaque location en présence des locataires.

Et bien sûr vous pouvez nous suivre sur facebook LA FORESTIERE.

L'équipe de la Forestière vous souhaite de passer des fêtes de fin d'année dans la joie, en famille, entre amis et surtout prenez bien soin de vous.



Suivez
l'actualité
de la
commune

CHILLEURS-AUX-BOIS

Ma Commune Connectée.fr

facebook

Télécharger l'application Ma Commune Connectée sur votre smartphone ou tablette pour recevoir les informations publiées par votre Commune

Plus d'informations sur macommuneconnectee.fr

Mairie de Chilleurs aux Bois Officiel

Site internet

www.chilleurs-aux-bois.fr

Page Facebook

Mairie de Chilleurs aux Bois
Officiel

Application

Ma Commune Connectee.fr

Trois moyens simples et
gratuits de suivre
l'actualité de notre
commune en temps réel.



Chilleurs durant les guerres de 1870-1871 et 1914-1918

La Guerre de 1870-1871

Dimanche 23 octobre dernier, la Société des Amis de la Forêt d'Orléans (SAFO) a organisé, en partenariat avec la commune et le Département du Loiret, une conférence intitulée " La guerre de 1870 -1871 dans le Loiret - Entre plaine et forêt ". Ayant accueilli de nombreux participants, cette dernière a été animée par Jean- Christophe DENIS, Délégué général du souvenir français pour le Loiret, et Jean RICHARD, Président des Amis de l'Histoire de Beauce.

Notre commune compte des vestiges de cette période troublée. En témoigne notamment, la présence d'un obus (désamorcé) au sein du mur nord de l'église. Ce dernier évoque les rudes combats qui se sont déroulées sur notre commune et à proximité à la fin des années 1870.

La journée du 3 décembre 1870 fut sans conteste parmi les plus éprouvantes. Une cérémonie en hommage aux combattants tués ce jour fut d'ailleurs célébré jusqu'en 1914.

Les combats de 1870 à Chilleurs ont également laissé leur empreinte à travers le nom donné à deux lieudits : « La Fosse aux morts », désignant probablement une fosse commune sur les lieux des combats, et « Les Tranchées » dont le nom parle de lui-même.

La première guerre mondiale et la construction du monument du cimetière

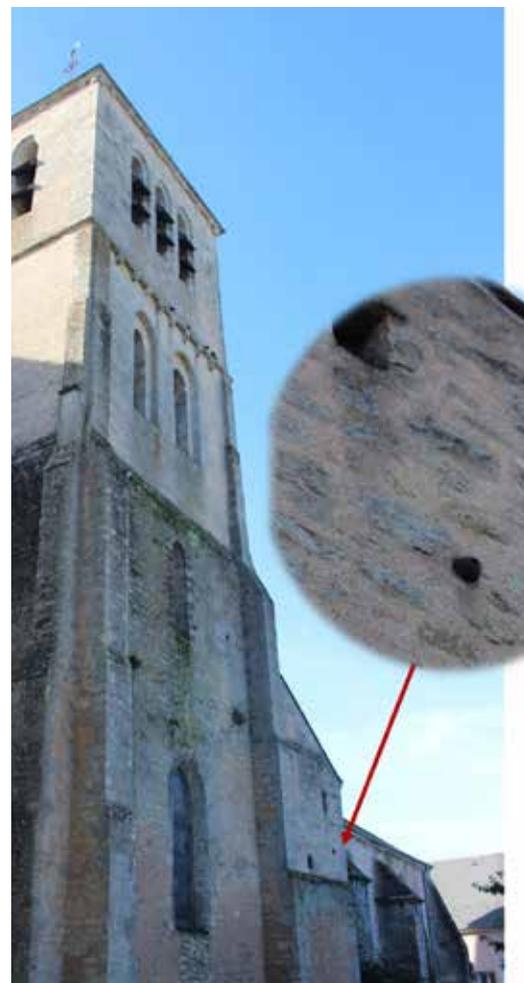
Le 12 septembre 1920, le Conseil municipal décide d'agrandir le cimetière à raison de 20 mètres supplémentaires en profondeur et de 60 en largeur. A cette occasion, le conseil sollicite, auprès de l'Etat, une subvention en vue de la construction d'un monument à la mémoire des défunts de la première guerre mondiale. Les registres du Conseil municipal font alors état d'un investissement s'élevant à 12 000 Francs. Les travaux seront réalisés en 1921 par l'entreprise chilleuroise de maçonnerie TRILLAUX ainsi que par la marbrerie JOUANNEAN. A l'origine, deux canons datant de la première guerre mondiale étaient disposés de part et d'autre du monument. En 1966, rongés par la rouille, ces derniers ont été retirés et vendus à un ferrailleur.

Le nom de 71 Chilleurois morts pour la France est inscrit sur la façade du monument. Trois ans après l'achèvement de ce dernier, en 1924 lors des obsèques du Marquis de Romand, ont fait état de 75 morts, un nombre qui sera porté à 80 quelques années plus tard, comme en atteste le monument présent au sein de l'église. En réalité, 83 Chilleurois furent tués au combat ou décédèrent à la suite de blessures.

Cette variation au cours des années s'explique par le fait qu'en ce qui concerne les soldats disparus sur les champs de bataille, il fallu des enquêtes pour que ceux-ci soient reconnus "morts pour la France".

On peut estimer qu'il y a eu 400 hommes d'incorporés à Chilleurs sur 27 classes. D'un point de vue statistique, les 83 morts représentent 20% des appelés, soit plus que la moyenne nationale s'élevant à 17%.

Les hommes de la campagne, la plupart des paysans habitués à marcher dans la terre et à affronter les intempéries, furent en général placés en devant du front, dans les tranchées, donc plus exposés.





Marché des producteurs locaux et artisans créateurs

TOMBOLA : lots à gagner chaque heure

Samedi 10 décembre 2022

10 h 00 à 18 h 00



Établi par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

*Présence du père Noël
Animations pour les enfants
Photos avec le père Noël*

Gymnase de Chilleurs-aux bois
Restauration sur place